



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 18 DÉCEMBRE 2017

ADOPTION DU BUDGET 2018 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 seront adoptés par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017, à 19 h 30, qui se tiendra dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 6 décembre 2017

(S) Anne-Marie Piérard

ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE